

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 28 AOÛT 2012, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, 435 AVENUE ROULEAU, RIMOUSKI. (RÉUNION CP-11-12-109R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 28 août 2012 :

Mesdames :

Catherine Laurian	Représentante de l'école des Merisiers
Micheline Lizotte	Représentante de l'école Paul-Hubert, présidente et commissaire-parent
Élisabeth Beaudoin	Représentante de l'école du Grand-Pavois, agente à l'information
Katie Bérubé	Représentante de l'école des Cheminots
Cathy Ouellet	Représentante du comité consultatif EHDAA
Annie Fournier	Substitut du comité consultatif EHDAA

Messieurs :

Patrice Dallaire	Représentant de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Yve Rouleau	Substitut de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Représentant de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Claude Lévesque	Représentant de l'école de la Colombe, relationniste et commissaire-parent
Fabrice Techer	Représentant de l'école de l'Aquarelle
Daniel Turcotte	Représentant de l'école Langevin
Michel Pineault	Substitut de l'école Paul-Hubert (quitté à 21 h 50)
Martin Veillette	Représentant de l'école Saint-Jean, vice-président

Autres :

Sylvain Gagné	Membre du CE de l'école des Alizés
Patrice Cayouette	Membre du CE de l'école Paul-Hubert, secrétaire de la réunion

Absences : (*) motivée

Julie Gasse (*)	Représentante de l'école des Sources
Julie Roberge	Représentante de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Annie Morin	Représentante de l'école Boijoli, secrétaire
Kathleen Baker (*)	Représentante de l'école du Rocher–D'Auteuil
Marie-Claude Lapierre (*)	Représentante de l'école du Mistral
Nathalie Morin (*)	Représentante de l'école du Portage
Dominique Perron	Représentant de l'école des Beaux-Séjours
Régis Beaulieu (*)	Représentant de l'école Élisabeth-Turgeon
Roberto Parent (*)	Représentant de l'école de la Rose-des-Vents
Nelson Bussièrès (*)	Représentant de l'école Norjoli

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCE

Mme Micheline Lizotte, présidente, souhaite la bienvenue à notre conférencier invité ainsi qu'aux représentant(e)s et substituts présents. Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 10.

2.0 MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Mme Micheline Lizotte, présente notre conférencier invité M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines à la Commission scolaire des Phares.

La présentation de M. Bouffard est en lien avec le projet de révision de la Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires à la Commission scolaire des Phares.

Il est proposé par la présidente, Mme Lizotte, que l'ordre du jour soit modifié de façon à permettre en ce début de rencontre la présentation de M. Bouffard, ce qui est accepté unanimement.

3.1 Modifications proposées à la Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires (par M. Bouffard)

Des explications et précisions sont communiquées aux représentant(e)s et substituts présents sur les points suivants:

- La vérification des antécédents judiciaires lors d'une première embauche : tout employé est soumis à cette vérification et la présente politique en place à la Commission scolaire des Phares va plus loin que celle du MELS;
- L'obligation pour l'employé de déclarer tout changement relatif à ses antécédents judiciaires;
- En cas de doute raisonnable, une vérification s'impose;
- L'échantillonnage annuel : constats sur les résultats obtenus au cours des dernières années et les coûts importants reliés à cet exercice;
- La promotion de la déclaration de tout changement aux antécédents judiciaires (engagement de déclaration systématique de faits nouveaux).

La présentation s'est terminée avec une période de questions/réponses et de commentaires des personnes présentes.

Des remerciements sont adressés à M. Bouffard pour sa disponibilité et son écoute.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (pour la poursuite de la réunion)

CP-11-12-109R-70

Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Katie Bérubé, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les ajouts proposés au point 13.0 Divers :

- 13.1 Remise des demandes de remboursement de dépenses (juin et août 2012)
- 13.2 Rencontre des deux commissaires parents avec la présidence et la direction générale de la CSDP (04-09-2012)

5.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2012

CP-11-12-109R-71

Il est proposé par Mme Cathy Ouellet, appuyé par M. Daniel Turcotte, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2012 tel que présenté et suivant les modifications et corrections proposées.

- Petites coquilles dans le texte (aucune incidence)
- Corrections au point 11.4 : le 2^e paragraphe devrait se lire ainsi :
Les délais des avis de convocation pour les parents, dans le cadre des plans d'intervention, sont jugés trop courts. Les parents disent être convoqués trop souvent à la dernière minute. M. Jean Papillon ainsi que Mme Marie-France Hins ont été informés de cette problématique et proposent de travailler sur un protocole. Le comité EHDAA demande un suivi de la lettre adressée au comité de parents en décembre dernier; Mme Lizotte accepte volontiers d'y faire parvenir son point de vue pour la prochaine réunion.

5.1 Suivi au procès verbal du 19 juin 2012 (Mme Lizotte)

- La modification relative à l'admissibilité au transport scolaire en lien avec les frais associés au transport sur les heures de classe, entre l'école et le lieu des activités des élèves inscrits aux différentes concentrations arts-

sports-études, a été adoptée au conseil des commissaires telle que présentée dans le document de consultation;

- Une rencontre entre des représentant(e)s de l'école des Alizés et la direction générale s'est tenue en lien avec le transfert d'élèves du préscolaire;
- Concernant la répartition des élèves des écoles Saint-Jean et Langevin : dans le Bulletin d'information Édition spéciale **La rentrée**, il est fait mention que la CSDP effectuera en 2012-2013 une analyse des quartiers scolaires;
- Certains conseils d'établissement n'ont pas retourné tel que demandé leurs états financiers 2011-2012 au directeur des Services des ressources financières tel que demandé (l'échéance était le 30 juin).

3.2 Consultation : Modifications proposées à la Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires

Les membres du comité de parents ont soulevé les commentaires suivants :

- La notion de risque acceptable de réalisation semble prédominer sur la Tolérance Zéro en pareille matière dans un contexte d'austérité monétaire. Il s'agit pourtant d'un aspect où aucun risque de réalisation ne peut être toléré, des compressions ne sont pas possibles.

Il apparaît donc essentiel de maintenir la vérification faite de façon systématique et par échantillonnage décrite au point 10.1.3 de la présente politique; le comité de parents croit en l'effet dissuasif d'une vérification aléatoire simple, avec remise (pour l'année d'échantillonnage suivante).

- L'*échantillonnage-surprise* est préconisé pour maintenir cet effet dissuasif; une telle approche démontre davantage un aspect de prévention au lieu que d'être spectateur : d'ailleurs, le comité de parents considère que le taux de vérification devrait être haussé à 10% du personnel par année. Au surplus, cette vérification devrait être un échantillonnage aléatoire simple parmi l'ensemble du personnel, année après année, faisant en sorte qu'il demeurerait statistiquement possible qu'un même employé fasse l'objet d'une vérification à plusieurs reprises, et consécutivement à une vérification précédente.
- Le document de consultation qui nous a été remis n'est qu'illusoire et ne fera que rendre plus confortables les gens qui ont réussi à camoufler des gestes qu'ils savent répréhensibles, sachant qu'ils ne feront pas l'objet de contrôles aléatoires simples avec remise. La sanction prévue avec ce document, même en connaissance de cause, ne faisant qu'ajouter à ce qu'ils appréhendent de toute façon si leur situation problématique devait être connue.
- La croyance quant au phénomène de délation a ses limites, donc il apparaît évident que dans l'ensemble de la population, tous les témoins d'évènements ne se rapportent pas si rapidement auprès des autorités afin de dénoncer des gens ou des situations; comment croire que les gens éprouveront plus de spontanéité en milieu scolaire.
- Il apparaît que d'autres intervenants étant en contact avec les enfants ne font toujours pas l'objet de contrôle de vérification des antécédents judiciaires; c'est notamment, mais non limitativement, le cas des brigadiers scolaires, qui seraient des employés rémunérés par les municipalités et/ou villes qui ne sont donc pas employés de la Commission scolaire des Phares ni des sous-traitants de celle-ci, et pour lesquels la commission scolaire n'a aucun lien d'autorité.
- Au niveau des activités parascolaires, des doutes persistent à l'effet que de telles vérifications soient faites systématiquement (ex. les entraîneurs d'équipes, accompagnateurs lors des voyages, bénévoles, etc.). Les coûts de telles vérifications pourraient être accolés aux coûts d'ensemble de la tenue de l'activité, et ainsi distribués parmi l'ensemble des participants. Ce qui dans les faits représenterait un coût minime par individu.
- Une sensibilisation plus soutenue vis-à-vis les directions d'écoles semble de première importance; aucun cas problème ne doit être échappé car ce sont la sécurité et l'intégrité des jeunes qui doivent être préservées.
- La commission scolaire se doit de se donner les moyens de vérifier si le travail des directions d'école à ce chapitre est effectué de façon continue et suivant les règles établies dans la présente politique. Un tel suivi est important pour s'assurer que les vérifications soient bien documentées/inscrites dans un registre, qui à chaque

année, sera transmis à qui de droit. Un bilan statistique des vérifications serait publié avec le bilan annuel de chaque école.

Considérant tous les éléments qui précèdent et soulevant de très nombreuses questions chez les membres du comité de parents,

Considérant qu'une telle politique doit être maintenue en place et améliorée pour assurer aux jeunes des milieux où la sécurité et l'intégrité sont en tout temps présentes,

CP-11-12-109R-72

Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par M. Patrice Dallaire, de demander à la CSDP :

- a) le maintien de la démarche de vérification des antécédents judiciaires décrite au point 10.1.3, et une hausse à 10% de l'échantillonnage aléatoire simple, avec remise (pour l'année d'échantillonnage suivante);**
- b) la mise en place de mécanismes de vérifications auprès des directions d'école pour s'assurer que la présente politique est appliquée suivant les règles établies, de façon continue; le tout devant être inscrit dans un registre;**
- c) la publication des statistiques de vérifications avec le bilan annuel de chaque école.**

Adopté à l'unanimité.

6.0 PRÉSENTATION ET PROJETS D'ADOPTION

6.1 Lecture et adoption du rapport annuel 2011-2012 du comité de parents (Mme Micheline Lizotte)

Mme Lizotte fait la lecture de son message ainsi que la conclusion du rapport annuel. Une revue générale du document est effectuée. Les principales discussions des membres portent sur les recommandations qui seront émises à l'attention de la direction générale de la Commission scolaire des Phares ainsi qu'aux membres des conseils d'établissement.

CP-11-12-109R-73:

Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par M. Claude Lévesque, d'adopter le rapport annuel 2011-2012 du comité de parents tel que présenté et suivant les ajouts et modifications proposés. Accepté unanimement.

6.2 Adoption des états financiers 2011-2012 (M. Pascal D'Astous)

Les remboursements suivants (juin et août 2012) sont soumis pour approbation : (montant total : 244,17 \$)

- 30,00 \$: frais de gardiennage
- 201,67 \$: frais de déplacements (pour les réunions de juin et août 2012)
- 12,50 \$: collation lors de la réunion du 28 août 2012

Le trésorier fait la présentation des états financiers 2011-2012. L'encaisse au compte du comité de parents est de 7 657,98 \$ en date du 28 août 2012, incluant le fonds commun de 1 405,39 \$. Les présents états financiers seront en annexe au rapport annuel du comité de parents.

CP-11-12-109R-74:

Il est proposé par Mme Cathy Ouellet, appuyé par M. Martin Veillette, d'effectuer les demandes de remboursements et d'accepter les états financiers 2011-2012, le tout tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

7.0 MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS (Mme Micheline Lizotte)

Il est suggéré qu'aucune modification aux règles de régie interne ne soit effectuée; il est préférable d'attendre en octobre 2012 lors de l'assemblée générale des membres (anciens et nouveaux) et de l'élection du nouvel exécutif. De plus, il est mentionné qu'en novembre 2011 de nombreux changements furent effectués notamment au niveau de la nomenclature (terminologie) suite aux révisions apportées à la Loi sur l'instruction publique. Le document sera acheminé aux représentant(e)s et substituts pour examen à la réunion d'octobre prochain.

8.0 PRÉPARATION DES DIVERSES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE PARENTS (Mme Micheline Lizotte)

Des informations relatives aux assemblées générales des parents qui se tiendront en septembre prochain dans l'ensemble des écoles ont été acheminées aux représentant(e)s et aux substituts. Chacun est invité à y participer et à faire la promotion du comité de parents. Il est important que chaque conseil d'établissement procède à l'élection (ou nomination) d'un représentant et d'un substitut au comité de parents.

9.0 COMMISSAIRES PARENTS (M. Claude Lévesque)

Séance ordinaire du 26 juin 2012 :

- Adoption du budget 2012-2013 de la Commission scolaire des Phares (budget déficitaire),
- Adoption de la révision de la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire (programme arts-sports-études),
- Octroi à la firme Laliberté et associés des contrats des concessions des services alimentaires pour les écoles Paul-Hubert et du Mistral et le CFRN.

Ajournement de la réunion du 26 juin 2012 tenu le 15 août 2012 :

- Adoption du plan des effectifs du personnel de soutien de l'adaptation scolaire 2012-2013,
- Modifications au plan des effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013.

Le bulletin d'information Le Phare, **Édition spéciale La Rentrée**, peut être consulté sur le site Web de la commission scolaire. Pour l'année scolaire 2012-2013, la Commission scolaire garde le cap sur la réussite.

10.0 AGENTE À L'INFORMATION ET REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE TRANSPORT (Mme Élisabeth Beaudoin)

Mme Kathleen Baker, substitut, a assisté à la dernière réunion du comité de transport le 19 juin dernier (un compte rendu avait été donné).

La présidente, Mme Lizotte, souligne le travail exceptionnel de Mme Beaudoin tout au long de l'année; elle s'est acquittée de sa tâche d'agente à l'information de façon exceptionnelle. Merci pour votre implication et votre dévouement.

11.0 COMITÉ EHDAA (Mme Cathy Ouellet)

La prochaine rencontre des membres du comité consultatif EHDAA se tiendra le 26 septembre prochain; celle-ci complétera les activités de l'année scolaire 2011-2012.

Mme Ouellet fait part aux membres du comité de parents qu'elle termine cette année son mandat à la présidence du comité consultatif EHDAA. Merci à Mme Ouellet pour son implication et son grand dévouement notamment à la cause des élèves HDAA.

Rappel : le comité EHDAA demande un suivi de la lettre adressée au comité de parents en décembre dernier; Mme Lizotte accepte volontiers d'y apporter son point de vue.

12.0 CORRESPONDANCE (Mme Micheline Lizotte)

La correspondance pertinente (et d'intérêt) reçue des divers organismes est acheminée aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière.

13.0 DIVERS

13.1 Remboursements des dépenses

Discutés au point 6.2.

14.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Dernière réunion de l'année 2011-2012. Très intéressante.

15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-11-12-109R-75:

Il a été proposé par M. Claude Lévesque, appuyé par M. Martin Veillette, de lever la séance à 22 h 15.

Micheline Lizotte
Présidente du comité de parents

Patrice Cayouette
Secrétaire de la réunion

N.B. La réunion du 28 août 2012 est au bilan des activités 2011-2012 du comité de parents.